

Pêcheurs plaisanciers en mer Vers la création d'un comité régional



Le «Cap Compas», à Gravelines, fut le lieu de la rencontre entre les pêcheurs plaisanciers de la région.

Suite aux décisions du préfet de Haute-Normandie, des quotas ont été imposés aux pêcheurs plaisanciers en bateau, du Cotentin à la frontière belge. Il semble toutefois que la restriction de la pêche de la morue soit discutée tout comme le marquage des prises paraît être une décision prématurée.

Comme cela avait été proposé en avril dernier, les comités de façade vont être mis en place, une première réunion devant avoir lieu en février-mars 2010. Mais quoi qu'il en soit, Laurent Courcol sera le véritable « patron » qui gèrera l'halieutique sur toute la façade maritime s'étendant de la frontière belge aux abords de Saint-Nazaire. Sa volonté première est la guerre au braconnage (il considère que les peines actuelles sont trop légères) mais il ne souhaite pas de « règle compliquée à appliquer ».

Présence régionale

Suite à la démission pour raisons personnelles de Guy Ver-

mersch, c'est Guy Raavel qui décidait de ne pas abandonner le navire pour que les pêcheurs plaisanciers régionaux puissent continuer à profiter pleinement de leur passion au travers d'une « pêche durable et raisonnable ».

Bien que constatant un « manque de communication de la part de la FNPPSF (Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs français) », Guy Raavel et quelques responsables de clubs du Nord et du Pas-de-Calais, de Boulogne à Dunkerque en passant par Calais, Gravelines et même Roubaix, veulent que la région soit réellement représentée au comité directeur de la fédération. Dans le but de convoquer les troupes, début 2010, pour tenir une assemblée générale constitutive, un comité provisoire se réunira à Boulogne-sur-Mer le mercredi 16 décembre à 18 h 30.

A n'en point douter, Guy Raavel souhaite « réveiller » la région et la mobiliser pour qu'elle soit entendue et écoutée à l'échelon national.